

Notre service Formalités reste à vos côtés et vous propose de réaliser à votre place vos différentes formalités :

1. Vous disposez d'un interlocuteur unique qui réalise pour vous l'ensemble de vos formalités d'entreprises sur le Guichet Unique ou le Guichet Entreprises (dont la vérification de la conformité des pièces justificatives et de la cohérence des informations déclarées)
2. Vous gagnez en temps et en efficacité
3. Vous bénéficiez de conseils personnalisés par une conseillère en formalités
4. Vous aurez un suivi personnalisé de votre dossier jusqu'à sa validation

**Concentrez-vous sur l'essentiel, contactez le service formalités des entreprises
par téléphone : 02 97 02 40 00 ou par mail : cciformalites@morbihan.cci.fr**

Type de prestation : mandataire en formalités	Tarif * Prix maximum conseillé
Création d'une Entreprise individuelle (dont micro, agent co et prof. libérales non-réglementées)	82,50€ HT – 99,00€ TTC
Modification d'une Entreprise individuelle (dont micro, agent co et prof. libérales non-réglementées)	49,17€ HT – 59,00€ TTC
Radiation d'une Entreprise individuelle (dont micro, agent co et prof. libérales non-réglementées)	40,83€ HT – 49,00€ TTC
Création d'une Société commerciale	115,00€ HT – 138,00€ TTC
Modification/Dissolution d'une Société commerciale	100,00€ HT – 120,00€ TTC
Radiation d'une Société commerciale	70,00€ HT – 84,00€ TTC